

Équipement médical – Renseignements aux bénéficiaires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu

Si vous avez besoin d'équipement médical qui vous a été prescrit par un médecin, vous pourriez être admissible à un soutien du Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Le Programme peut payer en partie les coûts d'équipement médical comme :

- des appareils et des accessoires fonctionnels (par exemple, un siège de bain, des barres d'appui, un siège de toilette surélevé);
- des aides à la mobilité (par exemple, des déambulateurs, des cannes)
- des bas de contention;
- des appareils auditifs et des piles;
- des sièges adaptés pour fauteuils roulants;
- des lève-fauteuils ou des rampes d'accès.

Si vous êtes couverts par un autre programme de services de santé, vous devrez faire une demande à ce programme pour ces besoins.

Première étape

Un professionnel de la santé autorisé comme votre médecin, un ergothérapeute ou un physiothérapeute devra remplir le **formulaire Demande d'équipement médical et justification des besoins**.

Les professionnels de la santé peuvent avoir accès au formulaire par le système de dossiers médicaux électroniques ou sur le site Web du Programme d'aide à l'emploi et au revenu au www.gov.mb.ca/jec/index.fr.html ou encore sur le site Web des Services de soutien aux personnes malades ou handicapées au www.manitoba.ca/fs/dhsu/index.fr.html.

Les renseignements fournis dans le formulaire doivent justifier clairement que l'équipement médical est requis en raison de votre état de santé. Si vous avez besoin d'équipement seulement pour une période temporaire, la durée pendant laquelle l'équipement sera requis doit aussi être indiquée dans le formulaire.

Deuxième étape

Envoyez le formulaire de demande rempli, dès que possible à l'adresse suivante : Services de

soutien aux personnes malades ou handicapées

114, rue Garry, bureau 102

Winnipeg (Manitoba) R3C 1G1

Télécopieur : 204 945-1436

Courriel : disandhealthsupports@gov.mb.ca

Vous pouvez aussi déposer en personne le formulaire rempli à n'importe quel bureau du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

Si vous avez des questions concernant l'équipement médical couvert par le Programme d'aide à l'emploi et au revenu, veuillez communiquer avec les Services à la famille de la Direction des services provinciaux en composant le 204 945-4393 ou le 1 877 587-6224.